

Janvier 2015

Numéro 10

Le petit journal



Le petit journal de l'UJA de Rennes est une lettre d'information destinée aux adhérents de l'UJA de Rennes.

Pleins feux sur :

Elections du 25 décembre 2014 1

Réforme de la CNBF 3

Comité FNUJA de Paris du 06.12..2014 3

Manifestation à Paris du 12.12.2014 4

Pour le droit à la liberté d'expression 4

Carnet rose 8

Agenda 8

CHÈRES ADHÉRENTES, CHERS ADHÉRENTS,

L'UJA de Rennes vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2015 !

2014 : année électorale !

Actualité chargée pour cette fin d'année 2014 :

- Election des membres du conseil de l'Ordre au Barreau de Rennes,
- Election des membres du Conseil national des Barreaux.

L'UJA de Rennes soutenait la candidature d'Hélène LAUDIC-BARON comme membre du Conseil de l'Ordre dont le mandat de trois ans arrivait à son terme ainsi que la liste « Jeunes avocats » aux élections du collège général province du CNB.

Le bureau n'a pas ménagé ses efforts pour vous présenter ainsi qu'au Barreau, l'enjeu de ces élections.

Une soirée apéro-débat a ainsi été organisée le 13 novembre au restaurant Le Carré en présence de Maria BONON, tête de liste N° 3, de Julien CHAINAY, tête de liste N°9, de Stéphane LALLEMENT, membre du CNB et d'Anne-Lise LEBRETON, Présidente de la FNUJA.

Il s'agissait de présenter le programme des jeunes avocats et l'institution qu'est le CNB.





Lors de la journée d'élection du 25 décembre, Hélène LAUDIC-BARON a été la mieux élue avec 262 voix sur 379 votants.

La liste « Jeunes avocats » est arrivée en tête à Rennes où elle a obtenu 108 voix sur 288 votants soit une progression de 48 voix par rapport à la précédente élection.

Elle s'est placée en tête des votes, le 2^e meilleur score étant de 57 voix pour le SAF, 40 pour l'ACE, 16 voix pour la liste Pour un ordre national des avocats, 15 voix pour Avocats des barreaux de France, 13 voix pour la CNA, 11 voix pour Femmes et droit, 10 voix pour Avocats tout simplement.

Sont donc élus sur cette liste « Jeunes avocats » collège province :

- Roland RODRIGUEZ
- Mathieu DULUCQ
- Maria BONON
- Joanna TOUATI
- Marie DUTOT
- Sébastien BRACQ

Un siège de plus ainsi que 2.000 voix ont été gagnés depuis la dernière élection.

La FNUJA a également fait un très bon score sur le collège Paris puisqu'elle a récolté 4 élus : Leïla HAMZAQUI, Massimo BUCALOSSO, Valentine COUDERT et Florent LOYSEAU de GRANDMAISON.

Enfin, elle bénéficie d'un élu sur le collège ordinal Province : Richard SEDILLOT.

La FNUJA se positionne donc comme le 1^{er} syndicat des avocats au niveau national.

Félicitations et merci à tous ceux qui ont contribué à ce très large succès.

Roland RODRIGUEZ a été élu vice-président du CNB sous la présidence de Pascal EYDOUX, nouveau Président du CNB pour 2015-2017

Réforme de la CNBF: toujours pas d'explications satisfaisantes

L'UJA de Rennes vous a alerté à plusieurs reprises sur la réforme de la CNBF réalisée sans concertation de la profession.

Pour mémoire, le régime facultatif de cotisation devient désormais obligatoire.

Ceux qui auront cotisé moins de 15ans ne bénéficieront d'aucun droit à la retraite.

La moitié des avocats ne cotisent que sur la 1^{ère} tranche et entre 2014 et 2029, cette 1^{ère} tranche va quasiment doubler en pourcentage.

L'UJA de Rennes a tenté d'obtenir des informations de la part du représentant élu à Rennes, notre consœur Armelle OMNES. Nous n'avons jamais eu de réponse à notre courrier.

Nous maintenons cependant nos efforts afin d'obtenir des explications sur une réforme que nous jugeons défavorable aux confrères, particulièrement pour les jeunes.

En effet, il n'existe aucune garantie quant à la valeur du point pour la date de votre départ en retraite.

Nous avons jusqu'au **31 janvier 2015** pour nous déterminer individuellement sur les choix de cotisations pour 2015 : nous conseillons donc à ceux qui seraient en classe 3 de repasser en classe 1.

Pour les autres, pas d'inquiétude : si vous ne faites aucun choix avant cette date, vous serez automatiquement placé en classe 1 et vous n'avez aucune démarche à accomplir.

Nous vous déconseillons cependant de cesser de régler vos cotisations.

Nous vous tiendrons informés des éventuelles réponses de la CNBF.

Comité FNUJA de Paris du 6 décembre 2014

➤ Vie des UJA :

De nouvelles UJA se forment : l'UJA de Saint Malo-Dinan, de Perpignan et du Val de Marne.

➤ Vie du Bureau :

Une audition de la FNUJA et de trois autres syndicats représentatifs s'est tenue au Sénat sur l'aide juridictionnelle.

Pour plus d'infos, se reporter à la contre FAQ diffusée par la FNUJA :

http://www.fnuja.com/Reforme-de-nos-retraites-La-contre-FAQ-des-Jeunes-Avocats_a1971.html



A noter que la Garde des sceaux a ouvert le 16 décembre une consultation sur l'AJ. Des groupes de travail ont été constitués et la FNUJA prendra part aux travaux.

La FNUJA a également été auditionnée par la mission d'information sur les professions réglementées sur le projet dit Macron II. Un projet de loi Macron III ayant été diffusé à l'issue de la réunion, celle-ci n'a pas donné lieu à un satisfecit.

Le Ministre de l'économie est intervenu au congrès de l'UNAPL sur le projet de loi et a indiqué renoncer à une législation par voie d'ordonnance pour revenir au débat parlementaire.

La FNUJA continue son travail de lobbying puisqu'elle a été entendue avec d'autres syndicats représentatifs des professions réglementées par les députés FILLON et HOUILLON.

➤ **Autres thèmes abordés au comité :**

L'augmentation du droit de timbre en appel a été votée en 1^{ère} lecture au Sénat.

La FNUJA s'est positionnée contre cette augmentation et a adopté une motion relative au droit de timbre en appel afin de dénoncer :

- L'augmentation du montant de 150 à 225 €
- L'allongement de la durée de perception jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette contribution destinée à financer le fonds d'indemnisation des avoués prive les justiciables d'un accès libre au 2nd degré de juridiction.

La FNUJA a sollicité l'abrogation de ce droit de timbre.

La motion est consultable ici http://www.fnuja.com/MOTION-RELATIVE-AU-DROIT-DE-TIMBRE-EN-APPEL_a1999.html

Par ailleurs, la FNUJA a lancé un appel aux candidatures pour désigner 2 représentants à différentes institutions : CREPA et CREPA-REP les caisses de retraites des personnels des cabinets d'avocats ainsi que l'ADDSA.

Les volontaires, notamment les anciens présidents d'UJA sont invités à se faire connaître.

Enfin, la commission exercice professionnel réfléchit à la mise en place d'une assurance pour les honoraires impayés.

Manifestation à Paris du 10 décembre 2014

A l'appel du CNB, l'UJA de Rennes a bien sûr répondu au mouvement de mobilisation national lancé contre la réforme de la profession d'avocats par le ministère de l'économie.

De nombreux confrères ont battu le pavé parisien : de nombreuses photos ont été publiées sur notre facebook.



Un rapport de la commission parlementaire présidée par Cécile UTERMAIER s'est ainsi prononcé contre l'avocat en entreprise considérant que cette proposition n'était pas compatible avec la déontologie des avocats.

Le rapport propose une expérimentation de la postulation au niveau des cours d'appel, tout en maintenant la postulation territoriale.

Le 19 janvier, les députés ont adopté un projet de loi qui sera discuté en séance plénière à compter du 26 janvier.

Pour le droit à la liberté d'expression

Suite à l'assassinat des dessinateurs et chroniqueurs de Charlie Hebdo, de plusieurs policiers et civils, nous avons souhaité apporter notre modeste soutien à la défense de la liberté d'expression en reproduisant différents dessins.

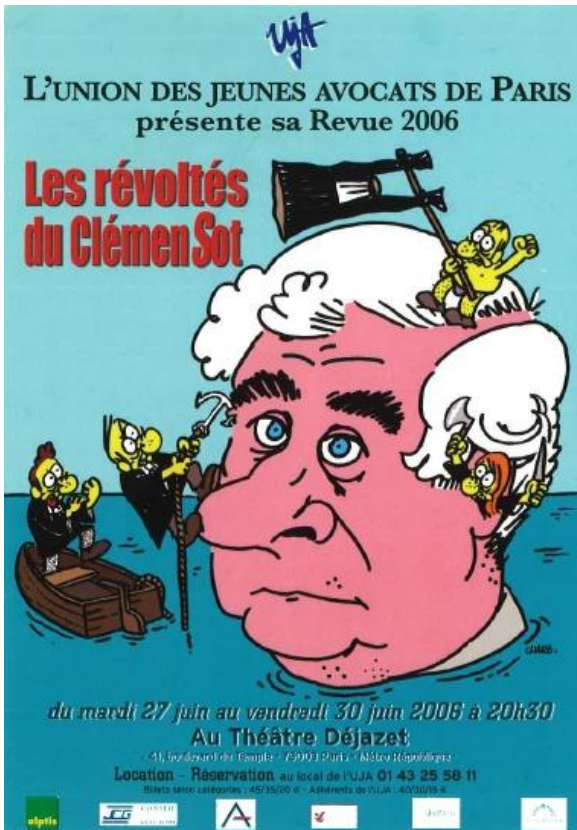
Les caricaturistes visés par ces attentats avaient toujours entretenu des liens avec les jeunes avocats.

Nous les avons parfois sollicités pour un dessin, une affiche de Revue : ils avaient toujours répondu présents en nous donnant leurs dessins.

Qu'il leur soit rendu hommage.

L'UNION DES JEUNES AVOCATS DE PARIS
présente sa Revue 2006

Les révoltés du Clément Sot



du mardi 27 juin au vendredi 30 juin 2006 à 20h30
Au Théâtre Déjazet
51, boulevard de Temple - 75003 Paris - Métro République
Location - Réservation au local de l'UJAP 01 43 25 58 11
Billet selon catégories: 45/35/20 € - Adhérents de l'UJAP: 40/30/15 €

Logos: alphis, UJAP, A, etc.

LA VIE DE MAHOMET





27^{ème} SKILEX INTERNATIONAL

VAL D'ISERE - CLUB MEDITERRANEE

DU 26 MARS AU 2 AVRIL 2000



ORGANISE PAR SKILEX France ET LA FNUJA

RENSEIGNEMENTS/INFORMATIONS
Maitre Jean-Paul CLEMENT
Président SKILEX France
78, Avenue MOZART - 75016 PARIS
Tel : 33 01 45 27 63 02
Fax : 33 01 45 27 67 13
E-MAIL : [HTTP://WWW.SKILEX.FRANCE.COM](http://WWW.SKILEX.FRANCE.COM)

INSCRIPTIONS/INSCRIPTION
CLUB MED AFFAIRES
11 rue de CAMBRAI - 75957 PARIS Cedex 19
Tel : 33 01 53 35 34 44 - Fax : 33 01 53 35 33 00
E-MAIL : [HTTP://WWW.CLUB_MED.COM](http://WWW.CLUB_MED.COM)

DEFENDEZ BIEN TIGNOUS,
MAITRE, C'EST UN AMI!



Aunties TIGNOUS

UJA DE RENNES

Association Loi 1901

7 rue Pierre Abélard
35000 RENNES

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
ujarennnes@gmail.com

Présidente
Katell LE GUEN

Vice-présidente
Céline BLANCHET

Trésorier
Etienne GALAUP

Secrétaires
Marine LEVASSEUR
Marie-Caroline CLAEYS

Carnet rose

Toutes nos félicitations à Hélène DONNIO pour la naissance d'Andréa le 30 octobre 2014.

Agenda

- ✓ fin janvier 2015 : AG annuelle de l' UJA de Rennes, le moment de faire le bilan de l'année, de lancer de nouveaux projets et de trinquer tous ensemble
- ✓ 6 au 8 mars 2015 : Comité décentralisé FNUJA à Saint Raphaël organisé par l'UJA de Draguignan
- ✓ 10 avril 2015: « Caravane de la médiation » journée de formation ouverte aux adhérents et non adhérents et gratuite pour tous

Les membres du bureau restent à votre disposition pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : ujarennnes@gmail.com ou via le compte Facebook UJA de Rennes.

A bientôt,

L'UJA de Rennes.
